

Réflexions sur la langue francoprovençale

Christiane Dunoyer

Entre le mois d'octobre 2011 et le mois de mai 2012, le Centre a coordonné un groupe de travail se situant au carrefour de plusieurs disciplines, à savoir la littérature francoprovençale, l'ethnologie et la linguistique, afin de lancer quelques premières réflexions d'ordre linguistique, stylistique et ethnolinguistique sur les particularités du francoprovençal, à partir de l'expérience concrète des différents intervenants, chacun d'eux ayant mûri une relation profonde et personnelle au francoprovençal, dans certains cas un style, notamment par le biais de la traduction et de l'expression artistique, d'où l'intérêt de croiser les regards.

L'objectif est double : la recherche stylistique et lexicologique autour du mot le plus expressif (le plus évocateur, le plus précis) et l'amorce d'une réflexion sur une éventuelle plateforme de plus large compréhension qui serait d'abord une prise de conscience, ou un renforcement, de la conscience des éléments et des structures linguistiques les plus faciles à partager à l'échelle du domaine francoprovençal (la communication étant partagée, pas rien qu'expression d'une identité). En effet, envisager l'échelle francoprovençale permet d'élargir le regard, de prendre du recul face à certains petits microphénomènes et surtout de focaliser plus facilement notre attention sur les caractéristiques proprement francoprovençales : en télescopant nos regards réciproques sur le francoprovençal, plus ou moins déformés par l'opposition implicite ou explicite à une langue dominante, cette notion ressort plus facilement.

Analysé de ce point de vue, le francoprovençal présente, au-delà et par-dessus les variantes locales, des caractéristiques propres, qui justifient le fait que l'on puisse s'y référer en utilisant la notion de système linguistique et qu'il est pertinent de considérer comme des particularités et non pas comme les limites d'un code placé en situation d'infériorité (dialecte, patois). C'est sur ces caractéristiques qu'il faudrait s'arrêter, pour les dénombrer, pour les analyser. Quelles sont-elles ? La pénurie de noms abstraits, la surabondance des verbes, la richesse des adjectifs (dans certains champs sémantiques) ?

QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES

Le groupe de travail s'est engagé à travailler sur un petit corpus de textes poétiques à traduire : parallèlement aux études phonétiques, morphologiques et syntaxiques, une réflexion sur le francoprovençal dans sa globalité doit être promue, afin d'en définir les caractères prépondérants, les forces qui le travaillent en profondeur,

son épine dorsale, sa charpente. Un groupe plus restreint d'anglicistes (locuteurs francoprovençaux) s'est penché sur des traductions à partir de l'anglais. Cette approche à la langue francoprovençale, en dehors de toute considération liée au choix du système graphique, privilégie la méthode déductive, à partir de l'exercice de la traduction qui, par le biais d'un certain nombre de difficultés récurrentes, met en exergue les particularités de la langue et par conséquent de l'entière civilisation francoprovençale.

La confrontation des différentes stratégies imaginées par les intervenants devrait pouvoir nous (re)conduire à une norme francoprovençale, bien sûr issue de l'usage, mais d'un usage réfléchi qui n'est pas toujours l'usage quotidien, populaire, au rabais, qu'on en fait, hélas trop souvent, de nos jours.

La traduction est une "figure imposée" qui par rapport à "l'expression libre" permet de comparer les productions et de mettre à l'épreuve l'expression de chacun aussi bien que l'utilisation que les locuteurs en font sur des terrains inconnus : la traduction sollicite la compétence écrite des locuteurs, qui apparaît la moins naturelle (pour beaucoup de locuteurs la compétence écrite est inhibée ou trop peu naturelle pour être effective et efficace).

Une langue doit être apte à décrire le monde, d'abord celui de ses locuteurs : ce monde a évolué et évoluera encore. Les langues vernaculaires se confrontent toutes à ce phénomène et l'adaptation naturelle ne se fait pas toujours d'elle-même et des phénomènes particuliers se passent amplifiés par les différents degrés de vivacité de l'usage.

Or, par l'exercice de la traduction il est possible de travailler sur le francoprovençal à l'échelle de son domaine d'utilisation actuel et passé, dans une dynamique de mise en commun et de capitalisation de ses richesses et particularités partagées, ce qui en fait une langue à part entière : confronter la langue à des domaines d'application différents, mobiliser ses ressources, mettre à jour ses qualités expressives mais aussi ses lacunes, se rendre compte de son évolution, en comparant les variantes des différentes régions du domaine.

Écrire en respectant un certain nombre de contraintes permet donc de réfléchir à la langue et d'influencer par la suite l'expression orale, grâce à l'acquisition de certains automatismes que la pratique de l'écriture peut favoriser : si on apprend à écrire « *toteun* » on ne dira plus « *però* ».

D'entrée de jeu, les intervenants ont reçu un certain nombre de suggestions qui sont devenues autant de pistes de réflexion :

- Le manque de terminologie dans certains champs sémantiques.
- Les variantes locales (répertoriées sur l'axe synchronique) en tant que témoignage d'une richesse sémantique (à interpréter sur l'axe diachronique).
- L'expression des notions temporelles en l'absence (ou ignorance) de certains temps verbaux (passé simple, subjonctif présent, deux formes de futur).

Les premières séances se sont caractérisées par un effet d'accumulation des éléments à partager, une étape nécessaire pour faire une sorte d'état des lieux sur le regard que des "locuteurs sélectionnés et avertis", tels que sont les membres du groupe de travail, portent sur les caractéristiques de la langue.

L'attention aux aspects lexicaux a été nettement prioritaire, avec la recherche de la nuance sémantique et éventuellement de l'aspect sonore du mot, sans que cela ne pose de véritables problèmes, car il est admis que plusieurs termes peuvent se côtoyer dans une langue, en qualité de synonymes.

Les questions sont beaucoup plus épineuses dès qu'on aborde les problèmes de syntaxe, car il s'agit de mécanismes moins conscients : la notion de norme, d'usage reconnu et d'usage aberrant, rencontre deux écueils, l'un normal pour une langue orale se manifestant dans une pluralité de variantes dialectales, l'autre beaucoup moins, mais laissant redouter un état de langue en perte de vitesse, avec une absence manifeste de références linguistiques rigoureuses. Le premier écueil est l'extrême prolifération des formes, le deuxième est l'incertitude des locuteurs eux-mêmes, voire leur incapacité parfois à trancher entre deux formes différentes (ils affirment se reconnaître dans un certain usage, mais le doute est présent quant à la pertinence du maintien d'un tel usage).

Face à l'incertitude d'un certain usage, le recours à la mémoire des locuteurs, pourtant souvent la seule référence disponible, est perçu comme peu scientifique, voire délétère dans l'approche à la langue quand cela serait une procédure habituelle, d'autant plus qu'il est difficile de cerner avec une grande précision des éléments grammaticaux s'ils ne font pas l'objet d'une observation spécifique.

Quelques réflexions ont été faites sur la variété des formes du possessif, en tenant compte de la variabilité entre adjectif et pronom, entre forme tonique et forme atone et de l'éventuelle présence ou absence de l'article devant l'adjectif, et sur la préposition régissant le complément d'agent.

Les très nombreuses formes de l'imparfait du verbe être ont aussi retenu l'attention des intervenants.

La mise en place d'une méthode de travail, moins émotive et plus raisonnée, s'annonce rapidement : l'analyse comparative et linéaire sera menée de l'avant de manière individuelle, tandis qu'une approche synthétique des textes traduits caractérisera les séances de travail, en portant une attention accrue aux constantes du francoprovençal, toutes variétés confondues, par rapport à la langue du texte traduit. En laissant donc de côté la variabilité, le travail vise à percevoir ce que les différentes versions traduites ont en commun et à focaliser toute l'attention sur la vision commune au traducteur qui est locuteur francoprovençal et sur la nouvelle forme littéraire qui exprimerait "l'esprit de la langue francoprovençale", encore jamais théorisé.

Un parcours dans les méandres du francoprovençal s'annonce, promettant des découvertes inédites à l'intérieur des systèmes de représentation et des structures mentales syntaxiques et stylistiques qui régissent notre langue, en partie encore à notre insu. L'objectif n'est pas de faire de la poésie à tout prix (surtout pas avant d'avoir déconstruit les représentations autour de la poésie elle-même et du style littéraire), mais de s'exprimer en respectant l'esprit de la langue, donc d'abord en le cernant et en le définissant.

Car si pour le moment, le francoprovençal a été étudié sous l'angle de la phonétique, de la morphologie, de la syntaxe, de la lexicologie, très peu a été fait dans le domaine de la sémantique et de la stylistique, tout comme il manque une étude ethnologique exhaustive sur les systèmes de représentation de notre langue.

La démarche, encore un peu tâtonnante à cause de sa nouveauté, se doit d'être scientifique, sans *a priori*, intellectuellement honnête : nous ignorons ce que nous allons découvrir, mais en procédant avec rigueur le résultat de notre travail constituera un progrès dans l'acquisition d'une plus forte conscience de notre patrimoine identitaire.

Les références partagées par le groupe de travail sont les textes littéraires, les différents dictionnaires existants, notamment le *Dictionnaire de Patois Valdôtain* de Chenal et Vautherin, (défini par les intervenants un outil fondamental, un point de départ incontesté dans toute activité de réflexion sur la langue : que ses auteurs soient ici remerciés) et le patrimoine oral, variable selon les locuteurs.

QUELQUES NOTIONS FONDAMENTALES

1. L'oralité

La notion d'oralité doit être posée d'entrée de jeu. Le francoprovençal, en tant que langue orale, n'ayant pas eu accès à un statut de langue écrite littéraire, dont les caractéristiques sont fonctionnelles à un emploi oral, populaire, irréfléchi, fugace, ne peut être comparé à une langue écrite, littéraire, pondérée, châtiée, travaillée par des siècles de réflexions et de normalisations, qu'en posant un certain nombre de considérations préalables, ce qui n'est pas en contradiction avec l'affirmation qu'il s'agit bien d'un système cohérent pouvant exprimer d'une manière qui lui appartient totalement toute la variété du monde physique et la richesse infinie des catégories de l'esprit.

Le passage à l'écriture permet une réflexion et un recul par rapport à la fugacité et à la précarité de l'oral, très utile dans une volonté d'aller en profondeur dans les structures d'une langue éminemment orale que l'on possède instinctivement et que l'on pratique d'une manière peu contrôlée.

C'est bien de cette réflexion sur l'accès à la forme écrite qu'il faut partir, en s'inspirant des concepts mis en valeur par Bernard Cirquiglini lorsqu'il interprète

les premières traces écrites de la langue française : les premiers documents ou monuments de la langue littéraire

« attestent moins une parlure ancienne que le travail primordial de l'écriture » (B. Cerquiglini, 1991, *La Naissance du français*, PUF, p. 50).

En outre,

« mettre en écrit le français, ce n'est pas enregistrer la langue, activité neutre et fort simple, que l'on aurait eu, un jour, l'idée de mettre en œuvre, c'est placer la langue dans un jeu de représentations. » (p. 48),

car la langue écrite joue aussi un rôle de forme symbolique, outil de communication littéraire, valorisé esthétiquement avant que socialement, elle s'entoure de prestige et en même temps elle trahit en quelque sorte la langue maternelle « que l'on ne peut aimer qu'en déviant son désir vers la forme anoblie et scripturaire de cette langue, qu'il convient d'écrire, et que l'on ne peut énoncer comme telle ». (p. 48).

La mise en écrit de la langue affecte en retour les représentations mentales de celle-ci et certainement aussi une influence de l'écrit est possible en retour sur la langue elle-même, dans sa pratique communicative, une influence encore toute à analyser.

En effet, l'écriture décontextualise la langue (selon l'expression de Jack Goody) et « la rend audible au-delà de la communication physique » (B. Cerquiglini, p. 50).

En prenant conscience de l'importance de l'écriture, on affirme aussi que toute intervention spéculative sur la langue écrite existante est susceptible d'avoir un impact sur les futures pratiques langagières : les membres du groupe de travail estiment qu'en cernant "l'esprit francoprovençal" ils pourront également identifier les stratégies les plus efficaces afin de contribuer à le nommer et à l'identifier, à l'intérieur d'un environnement linguistique où les langues de grande communication finissent par jouer un rôle prépondérant.

2. Le registre

La deuxième notion à évoquer est celle de registre. Il est évident que l'existence de plusieurs registres est souhaitable, pour la vitalité d'une langue, mais également pour son épanouissement et son évolution.

Or, dans le cas du francoprovençal, la carence du registre littéraire se fait sentir et commence de menacer la langue, de l'intérieur, car les locuteurs tous plus ou moins en situation d'insécurité linguistique manquent de références sûres et exhaustives, mais aussi de l'extérieur car l'identification d'une langue avec un registre uniquement oral et de plus en plus populaire fragilise celle-ci et ses représentations.

Il est certain que le francoprovençal a toujours été une langue éminemment orale et que la priorité des actions en faveur de cette langue doit s'orienter vers la conservation de sa place à l'oral, mais la société change rapidement, les relations entre l'oral et l'écrit ne sont plus celles d'il y a vingt ans : la génération de nos pères, ceux qui avaient fait des études s'évertuaient à parler comme ils avaient appris à écrire. Il y avait une recherche stylistique à l'oral. Il y a eu 68 et puis les années 70, la libération de l'expression individuelle, il y a eu l'invention de la langue orale dans l'écrit et puis on est allé encore plus loin avec les *textos*, avec les *chats*, avec les *mails*, les frontières de la communication sont repoussées toujours plus loin, dans les *forums* on chevauche les frontières politiques, de nouvelles communautés se créent, celles des internautes : il faut faire vite, s'exprimer en peu de mots, s'exprimer pour être à la portée de tout le monde, banaliser sa pensée, les *smileys*...

Dans le cas d'une langue orale comme le francoprovençal, lorsque les locuteurs plongeaient dans une situation de monolinguisme assez stable, il existait une norme très codifiée résidant dans l'usage, partagée strictement par une communauté villageoise compacte et homogène. On prenait son temps pour parler, pour penser d'abord et pour parler après : on vivait dans un univers de silence, souvent aussi dans l'éloignement, les longues heures au pâturage ou dans les champs, les semaines passées au mayen, l'expérience de l'alpage pour quelques-uns, les longs trajets à pied, on intériorisait la langue et la pensée. Il y avait l'autorité des vieux qui châtiaient les mauvais parleurs, qui disputaient, qui corrigeaient, au nom de la norme (qui était usage, mais qui était norme partagée tout de même).

Aujourd'hui il est difficile de trouver une autorité constituée, on n'a plus de références, on n'a plus de référents, même si on voulait les trouver. Les locuteurs ne savent comment parler, ceux qui veulent apprendre ne savent à qui demander.

La connivence à l'intérieur d'une communauté homogène n'existe plus, les gens se déplacent, les gens déménagent : que ce soit dans le milieu professionnel, en famille ou dans le cercle des amis, on est toujours confronté au patois de l'autre, à un patois qui est autre. C'est enrichissant, on capte des expressions qu'on ne connaissait pas, on comble des vides, mais pour celui qui doit apprendre c'est déroutant, on ne sait comment établir une cohérence interne. Souvent on est pressé, on ne s'attarde pas, on banalise sa langue de peur de ne pas être compris, on descend au minimum commun dénominateur : quelqu'un affirme qu'il s'agit d'une *koiné* spontanée qui est en train de se former, mais en réalité il s'agit d'un appauvrissement progressif qui affecte tellement les structures de base de la langue qu'on fait de plus en plus souvent recours à l'italien pour sortir de l'impasse, ou plus rarement au français, ce qui n'est pas mieux, car un code linguistique doit tout trouver en lui-même pour être expressif et n'a pas besoin d'être épaulé par une autre langue : il n'y a que l'ignorance des locuteurs (et le caractère hâtif de nos échanges modernes) qui

pousse à faire cela et aussi une conviction toujours plus enracinée dans les esprits selon laquelle le francoprovençal ne serait pas une langue complète.

Le locuteur francoprovençal de nos jours vit dans un état enfantin, sans assurance, avec une personnalité dormante qui se cherche : perdu, il se tourne vers les grands modèles, tantôt l'italien, tantôt le français, alors qu'il doit trouver en lui-même son équilibre et le sens de son existence. Il est impératif de redonner au francoprovençal une épine dorsale qui le fasse se tenir debout sans béquilles et marcher tout seul.

Un nouveau registre pour le francoprovençal est à envisager, pour soutenir le parler quotidien, populaire, non réfléchi : un registre écrit, littéraire, soutenu, de large communication, prenant en compte l'échelle francoprovençale, pour une analyse correcte des phénomènes linguistiques, mais aussi pour une communication plus large, car une langue est faite pour que tous ses locuteurs puissent communiquer entre eux.

3. La transmission

Aujourd'hui, en choisissant ce que nous voulons transmettre à la postérité, dans le domaine de la langue comme dans tout domaine, nous construisons le patrimoine de demain : une responsabilité à laquelle nous ne pouvons nous soustraire, une lourde responsabilité que chaque génération se doit d'assumer vis-à-vis de ceux qui nous ont précédés et de ceux que nous précéderons.

Ne pas choisir se révèle être un choix aussi.

Cependant, si cette génération ne saura pas choisir, quelqu'un d'autre le fera, tantôt sans une véritable prise de conscience (les locuteurs "spontanés") tantôt dans des buts précis n'ayant rien à voir avec la valorisation d'une civilisation : dans un cas comme dans l'autre, il est certain qu'il n'y aura pas grand-chose de ce que les locuteurs contemporains estiment correspondre à leurs représentations... Alors, en tentant de léguer le plus possible aux générations futures, il faut tout de même être conscient du fait qu'une partie en sera fatalement sacrifiée et que du courage de ce choix, qui est la preuve de la vitalité de notre culture, dépend la survie de ce que nous voulons être.

Parce que dans une culture mourante on ne sait pas choisir, on reste accroché au passé.

Alors, il faudra savoir faire le deuil du passé et être assez courageux et créatifs pour donner naissance à une nouvelle génération empreinte de francoprovençal autant qu'il est dans nos possibilités.

Qu'est-ce qui est le plus représentatif pour nous, quels sont ces éléments fondamentaux que nous considérons comme fondateurs, auxquels nous ne voulons

pas renoncer dans ce devoir de transmission ? Quels sont ces éléments qui ont le plus de chance d'être intériorisés par les nouvelles générations ?

VERS L'ÉBAUCHE D'UN NOUVELLE RÉFLEXION

« Du point de vue dialectique, il ne faut toutefois pas perdre de vue la contradiction que présentent, d'une part, la nécessité de documenter, de consolider et de fixer les éléments qui font du francoprovençal une langue unie et, d'autre part, l'urgence de ne pas perdre mais bien au contraire de valoriser les caractéristiques précieuses et irremplaçables de chaque parler, sans lesquelles tout l'ensemble pourrait perdre de son intérêt et de son originalité historique, linguistique et scientifique. »

(Patois à petits pas, p. 9)

S'arrêter à la contradiction est un peu dangereux : étant donné qu'en termes dialectiques la thèse et l'antithèse sont inconciliables et contradictoires, le problème est insurmontable, source de conflits et de déchirements.

Il est impératif de parvenir à la synthèse. Mais quelle synthèse : voici toute la question.

L'usage de nos contemporains et la mémoire humaine, rappelions-nous tout à l'heure, sont des éléments quelque peu fragiles pour bâtir une transmission et une diffusion qui se voudraient structurées et raisonnées. Il serait donc important de remettre un peu d'ordre dans toutes les bribes éparpillées sur le territoire (encore très nombreuses bien-sûr, mais souvent des bribes tout de même, quand il n'y a pas plus de cohérence interne, quand le doute est prépondérant même chez le locuteur natif), ce qui nous permettrait d'enrichir notre vocabulaire de tous les jours et d'éviter des erreurs de syntaxe très grossières.

Un code linguistique, quoique minoritaire ou minorisé, a des chances de survivre à condition qu'il présente des caractéristiques de solidité, qu'il soit complet, capable de tout exprimer, alors il peut même devenir une référence pour les locuteurs qui manquent d'assurance et non pas que pour les apprenants, une convention dans laquelle un groupe se reconnaît, autour de laquelle une cohésion se fait.

Quel est le bon patois ?

Tous les intervenants sont d'accord pour affirmer que si le niveau écrit est souvent bon, l'expression orale est beaucoup plus souvent pénible. La nécessité d'intervenir sur la langue est évidente : on pense à une forme de scolarisation et à une réflexion sur l'usage et la norme. Tout cela pour s'approprier une langue qui échappe de plus en plus à tous les locuteurs, voire construire un style. Quels mécanismes faut-il appliquer afin d'améliorer la qualité de la langue ?

Face à l'appauvrissement du bagage personnel de chaque locuteur, puiser dans les variantes locales permet souvent de trouver le bon mot ou de reconstruire une

famille de mots dont les différents éléments sont aujourd'hui disséminés sur le territoire ou encore de retrouver la plénitude d'un champ sémantique.

À ce propos, de l'analyse comparative des nombreuses traductions, il ressort deux tendances, voire deux approches au francoprovençal : ceux qui ont puisé dans les réserves de leur patois local et ceux qui ont puisé dans un registre commun, de souche plus littéraire (dictionnaires, œuvres littéraires). Si les deux démarches paraissent se situer à l'opposé, il n'est pas impossible que les résultats atteints de part et d'autre ne révèlent pas quelque concordance.

Par rapport à la pauvreté de la terminologie relative à l'eau, deux chemins ont été pratiqués, l'adaptation ou le néologisme, l'emprunt à une langue étrangère ou l'adoption d'une similitude sur la base de ce qu'on connaît sur place.

Un point univoque concerne la richesse du vocabulaire de la nature terrestre, du monde végétal et animal. De même, la richesse des verbes francoprovençaux (et d'une manière différente des adjectifs, notamment dans l'expression sensorielle) apparaît comme une spécificité de la langue dont la phrase rebondit souvent grâce à l'action ou à l'état décrit plutôt que s'épanouir autour d'un nom abstrait dont le francoprovençal ne sent pas l'exigence, étant donné qu'il tourne les phrases autour du verbe.

L'emploi du futur et du conditionnel ouvre également de nouvelles perspectives dans la réflexion sur le francoprovençal : langue du *statu quo*, le francoprovençal semble manifester un malaise vis-à-vis de tout ce qui ne s'est pas encore réalisé, ce qu'on souhaiterait et ce qu'on aimerait. Tout ce qui est du domaine du désir, du rêve et du souhait n'a pas vraiment sa place : le désir, étant ce qu'on n'a pas mais qu'on pourrait bien avoir un jour, à condition que l'on s'autorise à se projeter dans un futur encore vierge. Pour le locuteur francoprovençal monolingue (dont les représentations sont façonnées sur la langue), le désir est une expression non autorisée (presque non légitimée par la langue, d'ailleurs) de ce qu'on n'a pas : on se tient à la constatation de « ce qu'on n'a pas », on n'en parle pas, on y pense peut-être, fugacement, mais sans y mettre de mots dessus, car l'emploi de la langue se justifie dans l'expression du réel.

L'expression de tout ce qui est du domaine de l'idée (et de l'idéologie) ne paraît pas trouver un encouragement dans la sémantique francoprovençale.

Francoprovençal, français, anglais

Enfin, la pertinence d'une référence très stricte et univoque du francoprovençal au français, justifiée du point de vue de l'histoire linguistique et de l'histoire tout court de notre civilisation, pourrait être reconsidérée en fonction du fait qu'il s'agit de deux langues très différentes sur le plan de leur évolution tout en étant issues de la même souche. La langue française (au moins à partir de Vaugelas) a

subi un processus de construction qui l'a éloignée énormément de l'ancien français et donc aussi du francoprovençal : si cette affirmation n'a pas l'intention de causer une rupture dans la parenté, elle devrait avoir le mérite de mieux identifier les rôles joués par chacun dans la famille. Parfois, une comparaison exclusive avec le "parent riche" ne nous permet pas de faire émerger les vraies caractéristiques de la langue francoprovençale. Le français est devenu (parce qu'une élite l'a voulu) une langue ayant une prétention universelle qui devait exprimer les catégories de la pensée et entrer dans un moule tellement rationnel pour pouvoir être enseigné, aux Français et puis à tous les autres. Afin de dynamiser la réflexion sur le francoprovençal, de nouvelles pistes sont à explorer, en croisant les regards, en se référant d'avantage à l'ancien français (mais c'est une langue du moyen-âge, le corpus est limité...) et au français contemporain populaire et régional, mais aussi à d'autres langues de culture qui n'ont pas subi le processus de construction du français, l'anglais par exemple, où la distance entre l'écrit et l'oral n'est pas si importante comme pour le français.

S'il est indéniable que l'anglais est dans une certaine mesure redevable au français, langue de la cour d'Angleterre pendant des siècles, le français a évolué par la suite dans une autre direction.

Le français a été construit dans la droite ligne du latin. Pour exprimer toute la grandeur de la "nation française" il ne fallait pas marquer de rupture vis-à-vis de la Rome impériale : à maintes reprises on s'est écarté de la "tendance naturelle" de la langue (dont témoignent l'ancien français ou des formes postérieures ou régionales ou encore le francoprovençal) et on est revenu vers le latin, pour chercher des mots, pour rectifier l'orthographe... Entre le français et l'ancien français il y a un abîme, certains linguistes français parlent de deux états de la langue, parfois carrément de deux langues.

Dans sa maturation, le français a évolué vers l'abstraction, les phrases sont des concepts avant d'être des images, les noms concrets sont rares, parce qu'une élite en a voulu ainsi, c'était la langue de la culture, du raffinement, des philosophes, etc., alors que l'anglais bien que langue littéraire (mais beaucoup plus tardivement que le français, tout de même) a gardé un rapport plus direct avec la matérialité de l'existence et avec la réalité tangible : l'anglais est une langue plus pragmatique, où le mot donne à voir, plutôt qu'évoquer un concept, une langue qui n'a pas passé au crible de "la langue construite pour être enseignée". L'anglais passe par le tangible même pour exprimer l'abstrait, par exemple *to look forward to*, souhaiter, littéralement regarder pour, un peu comme le verbe francoprovençal « *avétsé* » (j'aimerais aller choisir et acheter), tu regardes cette chose pour l'acheter, parce que tu la désires...

Pensons aussi à l'expression *right now* qui a son correspondant parfait en francoprovençal « *drèi ara* » (*right = drèi, now = ara*) : ces deux langues privilégient

l'effet pour la cause. On rencontre cette même tendance au niveau propositionnel et non seulement au niveau syntagmatique. Dans cette optique, l'usage des prépositions et des adverbes pourrait également être très stimulant.

Lorsqu'on traduit Shakespeare en francoprovençal et que l'on se rend compte de la similitude des structures à l'intérieur des vers, on ne peut se passer de reconsidérer le francoprovençal et on le verra pour la première fois sous un éclairage nouveau que le flamboiement de la langue française ne laisse pas entrevoir.

* * *

Le Centre d'Études francoprovençales exprime sa reconnaissance la plus sincère à tous les membres du groupe de travail, aux participants effectifs bien-sûr, mais aussi aux nombreuses personnes, en partie aussi des représentants d'autres régions du domaine francoprovençal, qui n'ont pas pu être présentes physiquement aux rencontres pour des raisons variées, mais qui ont donné leur soutien à l'initiative en collaborant à distance.

Plutôt qu'une synthèse finale, puissent ces quelques pages constituer la première ébauche d'un projet culturel nouveau pour la promotion du francoprovençal sur une large échelle, pour qu'il soit parlé avant tout et vécu pour les émotions qu'il nous offre, l'expression des sentiments n'étant pas que du ressort de la poésie, mais très largement une question humaine, anthropologique donc, en espérant qu'il soit soutenu également sur le plan juridique par les institutions compétentes. Une invitation à une reprise vigoureuse des études linguistiques et ethnologiques mais aussi à la mise en place de cours universitaires de langue et littérature francoprovençale de large envergure préconisant une réflexion approfondie des représentations autour de la langue littéraire et une ouverture à l'analyse des aspects stylistiques et de la portée anthropologique de toute la question créative dans le domaine de la langue, de la littérature et de la construction identitaire.

CORPUS DES TEXTES TRADUITS ET ANALYSÉS

Anna DE NOAILLES, La mort fervente (*Le cœur innombrable*, 1913).

Anna DE NOAILLES, L'empreinte (*Le cœur innombrable*, 1913).

Saint-John PERSE, Et toujours (*L'exil*, 1941).

Pablo NERUDA, ¿ Quien muere ?

William SHAKESPEARE (*Sonnets*, 55 et 128).

Gary SUYDER, Elk trails (Mont Saint Helens, *Spirit Lake*).

Vachel LINDSAY, *The flower-fed buffaloes*.

Victor HUGO, Le poète (tiré de « La fonction du poète », *Les Rayons et les ombres*, 1840).

Eugenio MONTALE, Meriggiare pallido e assorto (*Ossi di seppia*, 1925).